

# Cahier du CEPI N° 22

## Etude de positionnement stratégique de la branche

### « CONSERVES ALIMENTAIRES »

#### PREAMBULE

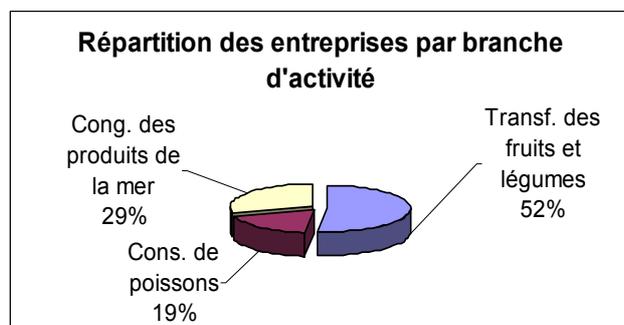
La branche des conserves alimentaires occupe une place importante dans le secteur des industries agro-alimentaires. En effet, elle permet :

- de valoriser une partie importante de la production agricole ;
- d'assurer l'approvisionnement régulier du marché local en des produits de base tels que le Double Concentré de Tomate (DCT) et l'harissa ;
- de développer les exportations en matière de produits alimentaires et notamment en ce qui concerne le DCT et les produits de la mer congelés.

L'étude s'est intéressée aux branches des conserves de fruits et légumes, de semi conserves d'olive, de câpres et d'artichaut, des conserves de poissons et des produits de la mer congelés.

#### SITUATION NATIONALE

La branche compte 118 unités industrielles employant plus que 10 personnes réparties selon les activités suivantes :



Source API/GICA

La valeur de la production de la branche est de 410 MTND en 2003, ce qui représente presque 7% de la production du secteur des IAA, tandis que la valeur ajoutée de la branche a atteint près de 61 MTND, soit 6% de celle du secteur.

Evolution des principales productions de la branche  
« Conserves Alimentaires »

Unité : 1000 T

Produit	2000	2001	2002	2003
DCT (Tomate)	127	75	98	106
Harissa	13,4	12,6	17,3	20,4
Conserves de légumes	0,5	0,6	0,5	0,5
Conserves de fruits	4,2	3,3	3,9	5,3
Semi-conserves	8,2	5,6	7,3	7,8
Cons. de thons et sardines	6,4	9	7,9	10,4

Produits de la mer congelés	10,4	11,2	12,2	11,1
Total	170,1	117,3	147,1	161,5

Source : GICA

En terme d'emploi, la branche occupe 11 000 personnes. Toutefois l'activité de la branche se caractérise par une grande saisonnalité et par conséquent, par un nombre d'emplois temporaires très élevé.

De manière générale, la branche se distingue par une faible utilisation des capacités installées (25%). Cette situation est la conséquence du caractère saisonnier des principales productions et, aussi, de l'insuffisance au niveau des approvisionnements de certaines matières premières comme la sardine, les fruits, les produits de la mer et certaines légumes.

3% des entreprises de la branche sont certifiées ISO en Tunisie contre 40% en Europe. Par ailleurs, plusieurs entreprises tunisiennes de la branche sont en cours de mise en place d'un système HACCP.

Concernant les échanges commerciaux, la balance de la branche est largement excédentaire, en 2003, avec des exportations de 121 MTND et des importations de 10 MTND. Les principales exportations sont :

- Les produits de la mer congelés : 75%
- Le DCT : 9%
- L'Harissa : 11%

Les conserves du thon, les conserves de fruits et les conserves de légumes (petits pois et haricots) sont les principaux produits importés.

#### SITUATION INTERNATIONALE

Le **DCT** en tant que produit fini est de moins en moins consommé en Europe : il représente moins de 20% des dérivés de tomates présentés dans les étalages. Par contre, sa consommation reste très forte dans certaines régions telles que l'Afrique du Nord, le Moyen Orient et l'Afrique Noire. Le DCT et/ou le TCT sont utilisés principalement comme des produits destinés à la deuxième transformation.

Le marché **des produits élaborés à base de tomates** tels que les sauces et le Ketchup est évalué à près de 22% du marché total des dérivés de tomates.

La Tunisie est leader sur le marché mondial de l'**harissa**, mais celui-ci reste un produit méconnu sur le marché international. Son utilisation est observable

surtout dans des pays européens à forte concentration de ressortissants tunisiens et/ou Maghrébins.

Des nouvelles marques d'Harissa d'origine européenne commencent à apparaître sur le marché.

La production **des conserves de légumes** a enregistré une stagnation au cours des dix dernières années avec une tendance baissière pour la période 1999-2001 et il est attendu que cette stagnation va se poursuivre d'ici 2006. Cette baisse s'est produite principalement au profit des légumes surgelés.

La production européenne de **confitures** est fortement baissière, en raison de la forte expansion du marché des céréales et du dénigrement des produits à base de sucre.

Pour le segment des **semi conserves**, les principales tendances relevées par l'étude se situent aux niveaux suivants :

- Tendances à la hausse pour les olives (+18% en 2002/2003) suite à l'amélioration de l'emballage.
- Diversification des produits (olives farcies aux amandes, olives farcies à la pâte d'anchois,...).

Le marché des **sardines et des anchois** est en déclin ces 10 dernières années. Le commerce international des sardines en conserves est dominé par le Maroc suivi de loin par le Portugal.

Le **thon** est un des principaux produits de la mer faisant l'objet d'échanges internationaux. Près des 2/3 des prises totales sont mises en conserve annuellement.

Le marché des conserves de thon est en progression de 6% par an depuis 10 ans.

Le marché des **céphalopodes** est en progression de 3% par an depuis 10 ans, tandis que le marché des crevettes est stable depuis 5 ans.

L'offre de matières premières est dominée par les pays en développement (Asie, Amérique latine et Afrique). L'origine du produit est un facteur de différenciation important.

### COMPARAISON INTERNATIONALE

L'étude présente 6 tableaux de benchmarking relatifs aux segments suivants : le double concentré de tomates, les confitures, les olives de tables, les sardines, le thon et les congelés de la mer.

- Depuis 2001/2002, les transformateurs européens ne payent que 45 €/t de tomates d'industrie, tandis que les agriculteurs perçoivent une aide de la part de la CEE de 34,5 €/t. Le transformateur tunisien paye à l'agriculteur le prix réel de la tomate, à savoir 71€.
- La non disponibilité quantitative des fruits en Tunisie constitue l'un des freins majeurs pour cibler la pénétration potentielle sur les marchés étrangers.

Une situation équivalente prévaut au Maroc. Les pays européens de référence, sont tous pratiquement autosuffisants, sauf dans une moindre mesure la France et l'Italie.

- Le prix producteur tunisien des olives de tables est de 24 % supérieur aux prix européens ; ceci est dû principalement au coût élevé des matières premières.

La part tunisienne d'exportation d'olives de tables par rapport à la consommation intérieure est négligeable alors qu'elle atteint 75 % pour l'Espagne et 295 % pour le Maroc.

- Le potentiel de la pêche en Tunisie est relativement faible comparé à des pays comme le Maroc. En terme qualitatif, la sardine « méditerranéenne » est moins connue que la sardine « atlantique ».

Concernant le prix de la sardine, le Maroc connaît depuis plusieurs années des prix bas et stables à 250 €/t alors que la Tunisie en est à 475 €/t.

- Le thon rouge de Tunisie est fort apprécié pour ses qualités gustatives en frais. Il est également fort apprécié en conserve par certains consommateurs, dont les tunisiens et italiens.
- Les prix des matières premières des congelés de la mer sont fort élevés (7800 €/t en Tunisie contre 4370 €/t au Maroc et 5250 €/t en Italie).

### ACTIONS À ENTREPRENDRE

Pour le développement de la branche, l'étude a proposé un scénario volontariste (2004 – 2013) qui repose sur le développement de l'activité pour l'exportation :

- Diversification des marchés à l'export.
- Développement de nouveaux produits à l'export.
- Intensification des efforts commerciaux sur les marchés traditionnels pour conquérir des nouvelles parts de marché.

Le coût total du plan d'action proposé pour la branche s'élève à 10MTND. Ce plan comporte deux volets :

#### **Volet matériel (7,3 MTND)**

La plus grande partie de ce budget est consacrée à la mise à niveau des infrastructures des unités et l'amélioration des conditions de stockage des produits.

#### **Volet immatériel (2,4 MTND)**

Ce volet comporte 20 actions portant sur les différents maillons de la chaîne (agricole, industriel, commercial, organisationnel et institutionnel)

### CRÉATION D'ENTREPRISES ET PARTENARIAT

L'étude a permis d'identifier 3 fiche-projets à promouvoir.